

BAD et France unies pour baisser les coûts des transferts

IMMIGRATION Après les IDE, les transferts représenteraient la deuxième source de recettes du continent. Les coûts de ces transferts représentent près de 15% des montants transférés. La BAD et la France estiment qu'il serait judicieux de faire baisser ces frais pour en faire profiter les bénéficiaires et les pays d'origine.

SARA BAR-RHOUT

Après les investissements directs étrangers, les transferts représenteraient la deuxième source de recettes du continent. Les coûts de ces transferts représentent près de 15% des montants transférés. La Banque africaine de développement (BAD) et la France estiment qu'il serait judicieux de faire baisser ces frais pour en faire profiter les bénéficiaires et les pays d'origine. C'est donc à ce titre que la BAD et le ministère de la Coopération français ont organisé un séminaire, mardi 21 février à Paris. Objectif : réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement. Près de 200 acteurs concernés par la question des transferts d'argent des migrants : ministères, banques centrales, principaux opérateurs (banques, sociétés de transfert d'argent, institutions de microfinance, opérateurs de téléphonie mobile, élus et représentants d'organisations non gouvernementales... ont répondu présent à cette rencontre. Et les participants issus des régions du Maghreb et de la Zone franche représentaient un tiers des participants, et pour cause. Les transferts vers l'Afrique se sont chiffrés en 2010 à 30 milliards d'euros. Dans le monde, ces transferts ont totalisé 245 milliards d'euros, selon une étude conjointe de la BAD et de la Banque mondiale.

Des frais astronomiques

Les coûts, de leur côté, représentent entre 10 et 15% du montant transféré, soit 10 à 15 euros pour chaque 100 euros envoyés. Autrement dit, en 2010, les migrants dans le monde entier ont dû déboursier entre 24,5 milliards d'euros et 29,4 milliards d'euros comme frais de transferts. Conscients du poids que ces montants représentent, la France et la BAD ont rappelé que « ces flux d'argent privé soutiennent



245 milliards d'euros ont été transférés en 2010. Ces fonds atteindront 400 milliards d'euros en 2014.

la croissance des pays en développement, au même titre que l'aide au développement et les investissements directs étrangers. Ils contribuent à renforcer la capacité d'épargne et d'investissement des pays bénéficiaires ». D'ailleurs, en ces temps de crise, les organisateurs ont tenu à souligner que

« quand l'Europe perd un pour cent de son taux de croissance, l'Afrique en perd un demi pour cent ». Il est donc plus que nécessaire de trouver des relais de croissance, notamment à travers un meilleur redéploiement des fonds transférés par les migrants à leurs familles. À juste titre, la BAD, appuyée

par la France, avait entamé une étude sur les moyens susceptibles d'améliorer l'impact de ces envois qui représentent presque le double des fonds alloués à l'aide.

Concurrence, clé de voûte

Cette étude, présentée lors de la rencontre, met l'accent sur la nécessité de la diversification des intervenants. Pour la banque, ce ne sont pas uniquement les sociétés de transfert de fonds qui devront occuper ce créneau, les banques ainsi que d'autres structures notamment celles spécialisées en e-banking ou en microfinance ont aussi leur place, la concurrence étant le seul gage de la réduction des coûts.

De même, les conclusions de l'étude soulignent que « la volonté des opérateurs de faire baisser les coûts semble être plus induite par un souci

de captation, de maintien, voire d'augmentation des marges, que par une stratégie d'inclusion financière et de bancarisation ».

Or les envois d'argent des migrants constituent une importante source de financement des économies des pays en développement et des populations récipiendaires. Ils bénéficient en particulier à de larges couches de la société qui, sans ces ressources, vivraient dans une pauvreté extrême. Pourtant, les marges bénéficiaires restent appréciables, favorisant ainsi la stabilisation et non la baisse des coûts des transferts et justifient d'autant plus une action des États aux plans national, bilatéral et multilatéral pour réduire ces coûts, en se basant sur les conclusions et recommandations du Sommet du G20 à Cannes de novembre 2011. ♦

58,68 milliards DH captés par le Maroc

Driss Farès, secrétaire général de l'Union des Banques maghrébines, cité par Econostrum, a souligné qu'au Maroc, la vitesse de croisière des transferts représente 7 milliards de dollars par an (5,2 milliards d'euros ou encore 58,68 milliards DH). « Encore faut-il remarquer qu'il s'agit là d'une épargne défiscalisée, prélevée sur les économies riches. De plus, dans le calcul des transferts des migrants, les statistiques n'intègrent pas les billets de banque touristiques. Enfin, les statistiques ne mesurent pas les envois de fonds des Français d'origine marocaine – puisqu'ils ne sont plus des migrants – et la difficulté de quantifier les transferts en provenance d'Allemagne est tout aussi grande, puisque la double nationalité y est interdite ».